

Les dîmes et offrandes



Épisode 120

WATCHMEN
Québec

Introduction

Les dîmes et offrandes... des sujets tordus par beaucoup de pasteurs, souvent pour manipuler les chrétiens à donner généreusement « à Dieu ».

- Donner sa dîme, est-ce biblique dans le NT, sous la grâce, dans la Nouvelle Alliance?
- Est-ce obligé pour un chrétien? Quel pourcentage? Sur le net ou le brut?
- Et pour les dons et offrandes, que dit la Bible?
- Soutenir et contribuer à son église?
- Prendre soin de ceux dans le besoin?
- Pour obtenir la faveur de Dieu, plus d'argent, la santé, les bénédictions, les miracles, entrer dans notre destinée?
- Ou le contraire: Tout devrait être gratuit, pcq l'Évangile est gratuit?

Voyons ce que la bible a à dire à ces sujets...

Que dit la Bible au sujet de la dîme chrétienne ?

<https://www.gotquestions.org/tithing-Christian.html>

Nombreux sont les chrétiens qui s'interrogent sur la dîme. Dans certaines Églises, l'importance accordée aux dons est excessive; dans d'autres, elle est rarement évoquée, et les croyants peuvent ignorer les exhortations bibliques sur la joie de donner. La « dîme » proprement dite est un commandement de l'Ancien Testament donné à Israël, mais donner pour soutenir l'œuvre du ministère, ainsi que pour aider les nécessiteux, fait généralement partie de la bonne gestion des biens que Dieu attend de chacun de nous.

La dîme est un concept de l'Ancien Testament. La dîme (ou dixième) était une obligation légale: les Israélites devaient donner 10% de leurs récoltes et de leur bétail au Tabernacle / Temple (Lévitique 27:30; Nombres 18:26; Deutéronome 14:24; 2 Chroniques 31:5).

La loi de l'Ancien Testament exigeait des Israélites qu'ils versent la dîme à différentes occasions et pour diverses raisons: pour subvenir aux besoins des Lévites (Nombres 18:21, 24), pour célébrer les fêtes (Deutéronome 14:22-27) et pour prendre soin des pauvres du pays, Deutéronome 14:28-29). Certains interprètent la dîme de l'Ancien Testament comme une forme d'imposition destinée à subvenir aux besoins des prêtres et des Lévites.

Jésus-Christ a accompli la loi mosaïque [*mais elle demeure pour juger l'injuste!*]. En lui, le système cérémoniel s'est achevé. Le temple n'était plus nécessaire au culte. Au contraire, « les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité » (Jean 4.23). Collectivement, tous ceux qui placent leur foi en Christ forment l'Église, instituée après l'ascension de Jésus. L'Église est à la fois mondiale et s'exprime de manière unique dans les assemblées locales de croyants.

Dans le cadre de la loi mosaïque, la dîme a pris fin avec l'accomplissement de la loi. Les croyants du Nouveau Testament ne sont pas tenus de donner 10%, mais nous sommes toujours appelés à participer financièrement à l'œuvre de l'Église et à prendre soin de ceux qui prennent soin de nous spirituellement.

1 Corinthiens 9.13-14 explique: « Ignorez-vous que ceux qui servent dans le temple reçoivent leur nourriture du temple, et que ceux qui servent à l'autel ont part à ce qui est offert sur l'autel ? De même, le Seigneur a ordonné que ceux qui annoncent l'Évangile vivent de l'Évangile. » 1 Timothée 5.17-18 dit : « Les anciens qui dirigent bien l'Église méritent un double honneur, surtout ceux qui se consacrent à la prédication et à l'enseignement. Car il est écrit : "Tu n'empêcheras pas le bœuf de manger le grain qu'il foule" et "L'ouvrier mérite son salaire". » Nos dons sont aussi destinés à soutenir l'œuvre missionnaire (Philippiens 4.10-19) et à aider les plus démunis (2 Corinthiens 8; 1 Timothée 5.3).

Le Nouveau Testament ne précise nulle part le pourcentage de revenus qu'une personne devrait donner. Les chrétiens ne sont pas tenus de donner la dîme à hauteur de 10%. Mais l'Écriture encourage les croyants à mettre régulièrement de l'argent de côté pour donner « selon sa prospérité » (1 Corinthiens 16.2; cf. 2 Corinthiens 8.12). [*capacité*]

Dieu promet sa bénédiction à celui qui donne: « Sachez-le, celui qui sème peu moissonnera peu, et celui qui sème abondamment moissonnera abondamment. Que chacun donne comme il l'a résolu en son cœur, sans tristesse ni contrainte; car Dieu aime celui qui donne avec joie. » (2 Corinthiens 9:6-7). *[On a remplacé l'Évangile par cette promesse dans beaucoup d'églises, prospérité vs prendre soin de nos besoins. Poussé à l'extrême et automatique. Une partie de ces récompenses sera au ciel!]*

Certains chrétiens considèrent la dîme de 10% prescrite dans l'Ancien Testament comme un « minimum recommandé ». *[...basé sur aucun verset!]*

Bien que la dîme ne soit pas obligatoire, le Nouveau Testament souligne l'importance et les bienfaits du don volontaire. Nous sommes appelés à donner selon nos moyens. Cela peut parfois signifier donner plus de 10%, parfois moins. Cela dépend des capacités du chrétien et des besoins de l'Église. Chaque chrétien devrait prier avec diligence et rechercher la sagesse de Dieu en matière de dons (voir Jacques 1:5). Quel que soit le montant donné, nous devons l'offrir avec des intentions pures, un cœur joyeux et dans un esprit d'adoration.

Que dit la Bible au sujet de la dîme ?

<https://www.gotquestions.blog/Bible-tithing.html>

Donner la dîme signifie verser 10% de ses revenus. La loi de l'Ancien Testament ordonnait aux Israélites de donner la dîme (Lévitique 27:30-32; Nombres 18:21-28; Deutéronome 12:6-17; 14:22-28; 26:12-14). Cependant, lorsque l'on se demande: « Que dit la Bible sur la dîme ? », on se demande en réalité: « Dieu exige-t-il de moi, chrétien, que je donne 10% de mes revenus à l'Église ? »

La Bible, tant l'Ancien que le Nouveau Testament, aborde abondamment le sujet du don. Les pasteurs ne devraient donc pas éluder [*éviter*] la question du don et de la dîme. Toutefois, la pression exercée sur les pasteurs pour encourager les dons a engendré de nombreux abus et des interprétations erronées des enseignements bibliques sur la dîme. Certaines églises affichent chaque année sur leurs murs les photos des plus généreux donateurs de l'année précédente.

D'autres exigent de leurs membres une copie de leur déclaration de revenus afin de vérifier que le versement des 10% a bien été effectué. Certains prédicateurs insistent tellement sur la dîme qu'elle en devient une condition legaliste du salut. Certains pasteurs interprètent rapidement les difficultés financières comme une preuve de non-paiement de la dîme.

Bien que les pasteurs ne devraient jamais laisser les besoins financiers influencer l'interprétation biblique, cela se comprend. Lorsqu'un pasteur subit une forte pression pour collecter des fonds pour l'église, ou lorsque sa capacité à subvenir aux besoins de sa famille dépend de sa capacité à inciter les fidèles à donner, la tentation est grande d'opter pour l'interprétation qui encouragerait davantage de personnes à donner, et plus généreusement. Malheureusement, de nombreux pasteurs, sachant que Jésus a accompli la Loi et que le Nouveau Testament n'enseigne pas la dîme, continuent de la prêcher comme s'il s'agissait d'une obligation biblique pour les chrétiens.

Il ne devrait pas en être ainsi. Nous devons prêcher la Parole avec exactitude et justesse (2 Timothée 2.15; 4.2) et laisser le Saint-Esprit convaincre.

La plupart des églises et des confessions encouragent au moins la dîme d'une manière ou d'une autre. Il semble que l'Église chrétienne ait adopté la dîme comme norme. La plupart de ceux qui la proposent se fondent sur la loi de l'Ancien Testament. Cependant, si l'on se base sur cette loi, 10% ne correspond pas à la dîme biblique. La loi de l'Ancien Testament exigeait plusieurs dîmes. Si on les additionne, les Israélites devaient donner près de 25% de leurs revenus.

Mais, en définitive, la loi de l'Ancien Testament n'est pas pertinente concernant la dîme chez les chrétiens. Jésus a accompli la Loi (Romains 10:4; Galates 3:23-25; Éphésiens 2:15), y compris les lois relatives à la dîme. Le Nouveau Testament enseigne le don (1 Corinthiens 16:2; 2 Corinthiens 9:7). Le Nouveau Testament mentionne nulle part la dîme, sauf dans le contexte de la discussion sur la loi de l'Ancien Testament (Matthieu 23:23). *[différence entre un passage descriptif et prescriptif]*

Il n'y a pas de montant fixe recommandé (ou requis) pour les dons dans le Nouveau Testament. Les chrétiens sont appelés à donner généreusement, avec abnégation [*sacrifice volontaire de soi-même*] et joie. Mais, dans la liberté que nous avons en Christ, il n'y a aucune obligation biblique de donner la dîme.

Alors, quel est le message biblique sur la dîme pour les chrétiens ? Si Dieu vous appelle à donner la dîme, faites-le sans hésiter. Mais la dîme ne doit jamais être perçue comme un commandement légaliste. Donner est un aspect de la vie chrétienne, et tous les chrétiens devraient donner. Mais, encore une fois, il n'y a pas de montant fixe. Avoir un montant fixe serait certainement plus facile. C'est ce qui rend le légalisme si attrayant. La vie chrétienne serait plus facile si nous avions juste une liste de choses à faire. Dieu nous appelle à vivre une vie de foi, et le don sacrificiel fait partie de la foi.

S. Michael Houdmann

Un chrétien doit-il prélever la dîme sur les revenus divers, par exemple les héritages, les cadeaux, les gains, les remboursements d'impôts, les règlements judiciaires, etc.

<https://www.gotquestions.org/francais/dime-divers.html>

La question de savoir si un chrétien doit ou non donner un pourcentage de son héritage - ou de toute autre source de revenus - à l'Église ou à un autre ministère chrétien fait l'objet d'un débat au sein de la communauté chrétienne. La question se pose également de savoir si un héritage peut être considéré comme un revenu. En ce qui concerne le montant de nos dons, certains membres de l'Église chrétienne ont repris le chiffre de 10% de la dîme de l'Ancien Testament et l'ont appliqué comme un « minimum recommandé » pour les chrétiens dans leurs dons.

Certains disent qu'il faut donner sur ce que l'on gagne avant impôts (revenu brut), et d'autres sur ce qui reste après impôts et déductions (revenu net). De nombreux débats et disputes sur les détails de la dîme et des dons ont eu lieu inutilement, allant parfois jusqu'à diviser les églises et les chrétiens les uns des autres.

Il convient de rappeler que la dîme était une exigence de la loi mosaïque selon laquelle tous les Israélites devaient donner 10% de tout ce qu'ils gagnaient et cultivaient au Tabernacle/Temple (Lévitique 27:30; Nombres 18:26; Deutéronome 14:24; 2 Chroniques 31:5). En fait, la loi de l'Ancien Testament exigeait plusieurs dîmes, ce qui aurait porté le total à environ 23,3 %, et non aux 10% qui sont généralement considérés comme le montant de la dîme aujourd'hui. Mais la Bible indique clairement que la dîme faisait partie de la loi mosaïque pour la nation d'Israël, et non pour l'ensemble de l'humanité. De même que les chrétiens ne sont pas tenus de sacrifier des animaux ou d'observer les lois cérémonielles concernant le lavage et d'autres rituels, nous ne sommes pas non plus tenus de donner un pourcentage déterminé de nos revenus, quelle que soit la manière dont ils ont été acquis.

Le Nouveau Testament fait référence au don dans 1 Corinthiens 16:1-2, et c'est là que nous trouvons le principe du don pour les chrétiens. Paul exhorte l'Église de Corinthe à mettre de l'argent de côté « pour le peuple de Dieu » [*martyrs = veuves/orphelins, mettre en commun, aide, repas de charité, etc*], à le faire le premier jour de la semaine [*ça c'est le dimanche, pour les adeptes du sabbat le samedi!*], à l'épargner et à le mettre de côté en fonction des revenus du donateur. Le mot « revenu » n'est pas défini, si ce n'est que dans la version King James, il est traduit par « comme Dieu l'a fait prospérer ».

On peut donc en déduire que les héritages, les cadeaux, les gains, les remboursements d'impôts, les règlements judiciaires, etc. font partie de la prospérité de Dieu et doivent être inclus dans les revenus. Mais, là encore, le montant de l'héritage à offrir n'est pas défini. Un autre principe concernant les offrandes se trouve dans 2 Corinthiens 9:6-7, où Paul exhorte à nouveau les croyants de Corinthe à donner généreusement de leur cœur, chacun décidant devant Dieu de ce qu'il doit donner.

Paul explique que ce n'est pas le montant, le pourcentage ou la source du revenu, mais l'attitude du cœur qui est important pour Dieu. Chacun doit donner « avec joie », et non sous la contrainte d'une mentalité légaliste ou des exigences imposées par d'autres. Nous ne devons jamais donner pour obtenir, ni pour être remarqués, ni pour être spirituellement récompensés. *[par amour pour Dieu et pour notre prochain, et non égoïstement, pour recevoir plus d'argent pour nous, avoir plus de bénédictions!!!]*

Si nous sommes en communion avec Dieu et en paix avec notre don, tout va bien. Comme pour toutes choses, la sagesse doit être recherchée auprès de Dieu, qui a promis de la donner généreusement (Jacques 1:5), tout comme nous devons lui rendre la pareille avec générosité et joie.

Devons-nous payer la dîme sur notre revenu brut ou sur notre revenu net ?

<https://www.gotquestions.org/Francais/dime-brut-net.html>

La dîme est un concept de l'Ancien Testament. La dîme était une exigence de la loi selon laquelle tous les Israélites devaient donner 10% de tout ce qu'ils gagnaient - ou des récoltes et des animaux qu'ils cultivaient et élevaient - au tabernacle ou au temple (Lévitique 27:30; Nombres 18:26; Deutéronome 14:24; 2 Chroniques 31:5). Les croyants en Christ ne sont pas tenus de donner 10% de leurs revenus. Les chrétiens doivent prier avec diligence et rechercher la sagesse de Dieu pour savoir combien ils doivent donner (Jacques 1:5). De nombreuses personnes pensent que la dîme de l'Ancien Testament est un bon principe à suivre pour les croyants. *[surtout les pasteurs \$\$\$]*

En donnant 10% de vos revenus à Dieu, vous lui témoignez votre reconnaissance pour ce qu'il vous a apporté et vous vous rappelez de compter sur Dieu plutôt que sur les richesses.

La Bible ne précise pas si nous devons donner 10% de notre revenu brut ou net. L'Ancien Testament enseigne le principe des prémices (Exode 23:16; 34:22; Lévitique 2:12-14; 2 Chroniques 31:5). Les croyants de l'Ancien Testament donnaient le meilleur de leurs récoltes, et non les restes. Le même principe peut s'appliquer à nos dons aujourd'hui. Encore une fois, un croyant doit donner ce qu'il croit que Dieu voudrait qu'il donne. Tout dépend de l'attitude du cœur. Donnons-nous par respect pour Dieu ou par égoïsme pour notre propre richesse ? [*Semer pour recevoir au centuple*] "Chacun doit donner ce qu'il a décidé dans son cœur de donner, sans hésitation ni contrainte, car Dieu aime celui qui donne avec joie" (2 Corinthiens 9:7).

7 raisons pour lesquelles les chrétiens ne sont pas contraints de payer la dîme

<https://evangile21.thegospelcoalition.org/article/7-raisons-pour-lesquelles-les-chretiens-ne-sont-pas-contraints-de-payer-la-dime/>

De nombreuses personnes pensent que les croyants en Christ doivent payer la dîme (définie comme le fait de donner 10% de son revenu), et beaucoup utilisent le langage de la « dîme et des offrandes » dans le service de la louange. D'autres sont tout aussi convaincus que la dîme n'est pas nécessaire pour les croyants.

Quel point de vue est le plus fidèle à la Parole de Dieu ?

Il ne s'agit certainement pas d'une question sur laquelle les croyants devraient rompre la communion. L'amour est bien plus important que notre opinion sur la dîme (1 Cor. 13). Pourtant, je soutiendrais que la dîme n'est pas requise ou même encouragée pour les croyants en Jésus-Christ. Mais une telle position doit être expliquée.

La dîme dans l'Ancien Testament

Que dit l'Ancien Testament à propos de la dîme ? [*Avant la loi >*] Abraham a donné un dixième de son butin de guerre à Melchisédek (Gn 14,20), et l'épître aux Hébreux fait appel à ce récit pour soutenir la supériorité du sacerdoce de Melchisédek sur celui de Lévi (Hé 7,4-10). Dieu a rencontré Jacob à Béthel et lui a promis les bénédictions de l'alliance; le patriarche a promis à Dieu un dixième de tout ce qui lui était accordé (Gn 28,22).

Un dixième des semences, des fruits et des troupeaux d'Israël était donné au Seigneur (Lé 27:30-32 ; Dt 14:22-24 ; 2 Ch 31:5-6 ; Né 13:5, 12). Le peuple donnait un dixième aux Lévites pour les soutenir (Nombres 18:21-24 ; Né 10:38 ; 12:44), et les Lévites, à leur tour, devaient donner un dixième au grand prêtre (Nombres 18:25-28). Ceux qui ne payaient pas la dîme étaient menacés de malédiction, tandis que ceux qui la payaient étaient promis à la bénédiction (Ma 3:8-10).

Bien que nous puissions supposer que l'Israël de l'Ancien Testament donnait un total de 10%, il est en fait difficile de discerner le montant donné. Nous ne pouvons pas nous attarder sur les détails dans ce court article, mais certains pensent que les Israélites donnaient 14 dîmes sur sept ans. D'autres croient qu'ils en donnaient 12. Quoi qu'il en soit, lorsque nous additionnons les dîmes requises, le montant est certainement supérieur à 10%. En fait, le chiffre était probablement de l'ordre de 20% par an.

Pourquoi la dîme n'est pas nécessaire aujourd'hui

Il existe sept raisons décisives pour affirmer que les chrétiens ne sont pas tenus de payer la dîme.

1. Les croyants ne sont plus sous l'alliance mosaïque (Rom. 6:14-15; 7:5-6; Gal. 3:15-4:7; 2 Cor. 3:4-18).

Les commandements stipulés dans l'alliance mosaïque ne sont plus en vigueur pour les croyants. Certains font appel à la division entre la loi civile, cérémonielle et morale pour soutenir la dîme. Pourtant, je ferais remarquer que ces divisions ne sont pas la base sur laquelle Paul s'appuie lorsqu'il traite de la manière dont la loi s'applique à nous aujourd'hui. Et même si nous utilisons ces distinctions, la dîme ne fait clairement pas partie de la loi morale. Il est vrai que les normes morales de l'Ancien Testament sont toujours en vigueur aujourd'hui, et nous les discernons de la loi du Christ dans le Nouveau Testament, mais la dîme ne fait pas partie de ces commandements.

2. Les exemples d'Abraham et de Jacob ne sont pas des modèles normatifs.

Certains pensent que la dîme est nécessaire parce qu'Abraham et Jacob ont tous deux donné la dîme, et qu'ils ont tous deux vécu avant que l'alliance mosaïque ne soit en place. De tels exemples ne prouvent cependant pas que la dîme est éternelle. Le don d'Abraham à Melchisédek était un événement unique; rien ne prouve qu'il donnait régulièrement la dîme à Dieu.

En donnant un dixième, Jacob a exprimé sa reconnaissance à Dieu pour avoir promis d'être avec lui et de le protéger. Sa gratitude et sa générosité nous parlent encore aujourd'hui, mais une description historique de ce que Jacob a donné ne soutient pas l'idée que tous les croyants doivent donner à Dieu un dixième de leurs revenus.

3. Les dîmes étaient données aux lévites et aux prêtres, mais il n'y a aucun lévite ni prêtre dans la nouvelle alliance.

Les lévites et les prêtres étaient liés au système sacrificiel de l'ancienne alliance. Maintenant, tous les croyants sont des prêtres (1 P 2.9 ; Ap 1.6 ; 5.10 ; 20.6), Jésus étant notre grand prêtre comme Melchisédek (Hé 7).

4. La dîme est liée à la terre qu'Israël a reçu sous l'ancienne alliance.

Israël était censé célébrer la dîme tous les trois ans à Jérusalem. Mais cette exigence ne peut s'appliquer aux chrétiens d'aujourd'hui. Elle concernait les Juifs en tant que nation – les Juifs qui vivaient sur la terre de la promesse. Avec la venue du Christ, la nation juive n'est plus le lieu du peuple de Dieu, bien que certains Juifs fassent partie de l'Église par la foi en Jésus.

La Jérusalem terrestre n'est plus au centre des desseins de Dieu (Ga 4:25). Les croyants font partie de la Jérusalem céleste (Ga 4,26) et attendent avec impatience la cité à venir (Hé 11,10), les nouveaux cioux et la nouvelle terre (Ap 21,1-22,5). Abraham n'est pas l'héritier de la terre d'Israël, mais du monde entier (Ro 4:13).

5. Si la dîme est requise aujourd'hui, quel montant devons-nous donner ?

Comme indiqué plus haut, le chiffre était certainement supérieur à 10% et plus proche de 20%. Ceux qui préconisent la dîme devraient probablement se contenter de 20%.

6. Lorsque Jésus a affirmé la dîme, c'était avant l'aube de la nouvelle alliance.

Certains défendent [*encourage*] la dîme en disant que Jésus l'a louée, même s'il a dit qu'elle était moins importante que d'autres choses (Mt 23:23; Lc 11:42). Cet argument semble solide, mais il n'est pas convaincant. Jésus a également mentionné l'offre de sacrifices dans le temple (Mt 5:23-24), mais les chrétiens ne pensent pas – même si le temple était reconstruit – que nous devrions le faire. Les paroles de notre Seigneur sont compréhensibles lorsque nous pensons à sa position dans l'histoire de la rédemption.

Jésus a parlé des sacrifices et de la dîme avant la croix et la résurrection [*comment Israël aurait dû vivre convenablement sous cette loi*], avant l'aube de la nouvelle alliance. Il a utilisé la dîme et les sacrifices comme illustrations lorsqu'il s'adressait à ses contemporains. Il observait la loi puisqu'il était « né sous la loi » (Ga 4:4). Mais nous ne pouvons pas plus prendre ses paroles comme un éloge de la dîme aujourd'hui que nous ne pouvons prendre ses paroles sur l'offrande de sacrifices.

7. La dîme n'est mentionnée nulle part lorsque l'on trouve dans le Nouveau Testament des commandements de donner généreusement.

Lorsqu'il est demandé aux chrétiens de donner aux pauvres, il ne leur est pas ordonné de donner « la dîme des pauvres ». Ils sont plutôt invités à être généreux en aidant ceux qui sont dans le besoin (Ac 2:43-47; 4:32-37; 11:27-30; Ga 2:10; 1 Co 16:1-4; 2 Co 8:1-9:15). Par exemple, 1 Corinthiens 16:1-4 – un passage souvent cité en appui dans les cercles populaires – ne mentionne pas la dîme; il fait référence à un don unique pour les saints pauvres de Jérusalem.

Donner généreusement

Même si la dîme n'est pas obligatoire aujourd'hui, il ne s'ensuit pas que les croyants doivent amasser leurs biens.

Il nous est commandé de soutenir ceux qui prêchent l'Évangile (Matthieu 10:10; Luc 10:7; 1 Co 9:6-14; 1 Ti 5:17-18). Et si nous devons profiter des bonnes choses que Dieu nous donne, nous sommes également appelés à être généreux envers ceux qui sont dans le besoin (1 Ti 6:17-19; 2 Co 8-9). La richesse peut si facilement devenir une idole, nous conduisant à abandonner le Seigneur. *[servir Mammon]*

Puisque Dieu doit être notre trésor, les croyants doivent donner généreusement et librement. Pour beaucoup de gens en Occident, cela signifie donner plus de 10% *[selon certains chrétiens]*. Pourtant, la Bible n'ordonne pas aux chrétiens de donner un dixième – et c'est la Bible, et non la tradition, qui est notre règle et notre autorité.

Autres liens

La dîme :

<https://www.bibliquest.net/ANO/ANO-Dime.htm>

Le chrétien et l'argent :

<https://www.bibliquest.net/Bibliquest/Bibliquest-Argent.htm>

Conclusion

Points clés bibliques:

Dans l'AT, sous la loi de Moïse:

- La Dîme était pour Israël (10% des récoltes de la terre et le bétail SEULEMENT), pour pourvoir à la tribu des Lévites, qui n'avaient pas de terre, mais s'occupait du Temple (un genre d'impôt).

Dans l'AT, avant la loi de Moïse:

- Abraham a donné un dixième à Dieu: Mais c'est un passage descriptif, pas prescriptif (un concept difficile à comprendre pour beaucoup de chrétiens!)

Dans le NT, pour les chrétiens, sous la Nouvelle Alliance de la grâce:

- **Obligation?** Aucune obligation de donner 10%, encore moins pour le salut (légalisme et manipulation)!
- **Pourquoi on donne?** Par amour et respect pour Dieu, et notre prochain. Et non par égoïsme, pour éviter des difficultés financières, ou pour recevoir plus de bénédictions de Dieu (comme enseignent plusieurs).

Conclusion

- **Comment?** On donne nos dons, généreusement, avec joie, de bon cœur, avec des intentions pures, dans un esprit d'adoration, avec une bonne attitude, comme on l'a résolu en notre cœur, chacun décidant devant Dieu de ce qu'il doit donner (pas de % fixe, et peu importe la source des revenus, peu importe le net vs brut), librement, sans tristesse ni contrainte, par sacrifice personnel, on doit mettre régulièrement de l'argent de côté pour donner selon notre capacité, selon nos moyens, avec sagesse et diligence (prier à Dieu), et selon les besoins de l'église (qui devrait donc dépenser avec sagesse elle aussi!!!).
- **À qui on donne?**
 - 1-Pour soutenir l'œuvre du ministère, soutenir l'œuvre missionnaire, soutenir ceux qui prêchent l'Évangile, participer financièrement à l'œuvre de l'Église, prendre soin de ceux qui prennent soin de nous spirituellement, pcq le Seigneur a ordonné que ceux qui annoncent l'Évangile vivent de l'Évangile, les anciens méritent un double honneur, surtout ceux qui se consacrent à la prédication et à l'enseignement, l'ouvrier mérite son salaire. Donc oui, pour ceux qui disent que l'Évangile est gratuit, on doit soutenir notre église, mais notre don (et leurs dépenses) doivent être faits avec sagesse!
 - 2-Mettre de l'argent de côté, épargner « pour le peuple de Dieu » (frères et sœurs), pour aider les nécessiteux, ceux dans le besoin, aider les plus pauvres et les démunis.

Dérives et manipulations

- Vidéo de Jérémie Sourdril 
- <https://apps.cra-arc.gc.ca/ebsci/hacc/srch/pub/dsplyBscSrch>

Pourquoi les gens leur donnent autant? Pcq on leur prêche qu'ils recevront plus (ex: centuple), que c'est leurs semences de foi nécessaire pour rentrer dans leur destinée, dans leur appel, pour activer les bénédictions que Dieu a en réserve pour eux. C'est de la foutaise, du mensonge et de la manipulation charismatique pour s'enrichir sur le dos des crédules.

C'est de semer égoïstement pour recevoir plus d'argent... au lieu de semer l'Évangile pour récolter des âmes! Lire la bible en contexte devient un danger pour leur business.

Si on donne, c'est de bon cœur, pour les bonnes raisons, par amour, de façon sage, selon nos capacités, et non par obligation, ni par légalisme, ni pour recevoir plus d'argent dans cette vie présente! Et c'est autant valable pour ceux dans le besoin, que pour soutenir notre église.